



Le forum
« Désertification et société civile »
du 21 au 23 septembre 2006

Nous tous, représentants de la société civile, responsables associatifs scientifiques, élus locaux et entreprises privées, venu de 60 pays d’Afrique, d’Asie et d’Amérique Latine, et réunis au forum **Désertif’actions** à Montpellier les 21, 22 et 23 septembre 2006, lançons ce jour 22 septembre 2006

L’Appel de Montpellier pour la lutte contre la désertification

- Constatant que les terres sèches abritent plus de 2 milliards de personnes et s’étendent sur 40% des terres émergées de notre planète,
- Constatant que la majeure partie de ces personnes vivent de leurs ressources naturelles et de leurs activités agricoles, pastorales et forestières,
- Constatant le rôle du pastoralisme comme un élément essentiel de la gestion durable des zones arides,
- Constatant le rôle central et multiple des organisations agricoles pour développer les potentiels économiques des zones arides et garantir des revenus décents à ceux qui les travaillent,

- Constatant que la désertification est un phénomène global lié au système économique et social mondial,
- Constatant que les pays du Sud et du Nord sont coresponsables des impacts croissants de la désertification,
- Considérant que ces ressources se dégradent en raison de méthodes inappropriées de mise en valeur mais aussi en raison de crises climatiques et de sécheresses répétées,
- Considérant que cette dégradation conduit à des conditions de précarité et de pauvreté de plus en plus indécentes et à une marginalisation de plus en plus grande qui alimentent des flux migratoires, des instabilités politiques, et des pertes économiques,
- Constatant un fort déficit d'information du grand public et des décideurs sur les problèmes de désertification et toutes ses conséquences,
- Déplorant l'attentisme des décideurs de la communauté internationale,
- Prenant en compte que de nombreuses techniques de lutttes et d'adaptation ont été mises au point avec succès mais que leur diffusion reste limitée,
- Prenant en compte que les zones arides et leurs populations ont des potentiels peu ou mal valorisés et que des investissements appropriés seraient de nature à les mettre en valeur,
- Prenant en compte que ces investissements procurent des revenus à leurs habitants mais que ceux-ci n'ont pas les moyens d'investir,

***NOUS AFFIRMONS QUE LA DÉSSERTIFICATION N'EST PAS
UNE FATALITÉ,***

QU'ELLE PEUT ET DOIT ÊTRE COMBATTUE

ET QUE L'E XIGENCE DE L'ACTION DETERMINEE EST VENUE !

NOUS, SOCIÉTÉ CIVILE, NOUS ENGAGEONS

- À rechercher l'information, la diffuser et la rendre accessible le plus largement possible,
- À accroître nos activités de plaidoyer afin de sensibiliser davantage la société civile et ses responsables élus,
- À renforcer les capacités de tous les acteurs impliqués et plus particulièrement les jeunes et les femmes,
- À diversifier et développer des activités non agricoles et de transformation locale des produits pour générer des revenus complémentaires et réduire la pression sur les ressources naturelles,
- À développer des politiques de communication pour améliorer la visibilité et mettre en avant la spécificité des produits locaux des zones arides auprès des consommateurs et des industriels, notamment par la mise en place d'un label « produits des zones arides »,
- À mettre en place un système viable pour accroître et relancer une contribution active de la société civile pour la réduction des impacts liés à la désertification,

NOUS, SOCIÉTÉ CIVILE, NOUS DEMANDONS AUX GOUVERNEMENTS,

- de mettre en place des politiques cohérentes en matière de commerce international aux niveaux de l'OMC et des Accords de commerce régionaux, afin de permettre des accès équitables des produits des zones arides aux marchés,
- de fixer à la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la Désertification des objectifs clairs, quantifiables et à échéances définies,

- d'introduire plus de substance aux Conférences des Parties et au Comité de Revue de la Mise en oeuvre de la Convention,
- de faire en sorte que le fonctionnement du Comité de la Science et de la Technologie soit revu de manière à augmenter son efficacité,
- d'élever les plans d'action nationaux de lutte contre la désertification au rang de cadre stratégique et d'y intégrer les avancées de la décentralisation,
- de créer des mesures incitatives et un cadre réglementaire pour favoriser l'émergence de groupements d'acteurs locaux tels que les organisations professionnelles d'agriculteurs et de pasteurs,
- de faciliter la participation effective des représentants agricoles ainsi que des populations des zones arides à la formulation des politiques publiques qui les concernent,

NOUS, SOCIÉTÉ CIVILE, NOUS DEMANDONS EN OUTRE,

- **À l'UNCCD**, et aux Pays Parties, de renforcer l'intégration effective des connaissances traditionnelles et locales avec les nouvelles démarches scientifiques dans les actions mise en place dans la lutte contre la désertification,
- **À la Recherche**,
 - d'associer les utilisateurs à la définition des programmes de recherche et de s'efforcer à ce que les résultats leur parviennent de façon intelligible et utilisable,
 - de mettre en place les procédures permettant de prendre en compte les besoins des acteurs locaux et de les faire participer à la création et à la validation des connaissances et leur diffusion,

- **Au Fonds pour l'environnement mondial et aux entités qui le composent**, l'augmentation de sa dotation allouée à la lutte contre la désertification et l'augmentation de l'enveloppe consacrée aux petits projets (programme des petites subventions),
- **Aux États bénéficiaires de l'aide internationale pour la lutte contre la désertification**, de coordonner plus vigoureusement les actions des bailleurs de fonds, en relation avec la société civile.